



Avis d'appel à candidature

en vue de l'exploitation d'une Guinguette saisonnière à Villefranque

La commune de Villefranque a lancé un avis d'appel public à candidature en vue de sélectionner le candidat qui sera autorisé à exploiter la guinguette des bords de Nive pour une activité saisonnière, à compter de 2026.

Le cahier des charges et le règlement de la consultation (déroulement de la procédure, contenu des dossiers de candidature, critères d'évaluation...) peuvent être obtenus sur demande adressée à accueil@villefranque.fr, ou par téléchargement sur le site Internet de la commune Villefranque.fr, rubrique actualités.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à la commune de Villefranque par courriel à direction@villefranque.fr.

Les dossiers doivent être déposés ou adressés à la Mairie de Villefranque avant le :

VENDREDI 23 JANVIER 2026 à 12h

1 fichier en version électronique à l'adresse :

accueil@villefranque.fr

+ 1 exemplaire en format papier, à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire de VILLEFRANQUE

65 Route de Saint-Pierre d'Irube

64990 VILLEFRANQUE